

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## boycott du CSA de l'AEFE du 3 avril

Agence pour l'enseignement français à l'étranger : la Direction de l'opérateur public est devenue totalement hermétique au dialogue social !

Aujourd'hui jeudi 3 avril 2025, à l'initiative de la FSU, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, la FSU-SNUipp, l'UNSA et la CFDT boycottent le Comité Social d'Administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ces organisations syndicales dénoncent à la fois **l'absence d'un réel dialogue social au sein de cet opérateur public et le mépris des personnels et de leurs représentant es.** 

Cette décision s'inscrit dans la continuité d'une **série d'actions syndicales** lancées par la FSU dans le réseau de l'AEFE et menées par les personnels de l'Agence depuis le mois de mars : opération cartons jaunes, puis cartons rouges (voir nos articles <u>ici</u> et <u>là</u>).

Les dossiers concernant les personnels n'avancent pas, alors que ces derniers sont au quotidien le fer de lance de l'AEFE. Inlassablement, leurs difficultés et leurs revendications doivent être remises à l'ordre du jour par les organisations syndicales. Or, elles sont sans cesse repoussées par la direction de l'Agence, quand elles ne sont pas minorées ou carrément ignorées. Il arrive même, désormais, que des personnels qui s'engagent dans l'action syndicale locale soient menacés! C'est inacceptable.

Quant aux règles d'organisation du dialogue social et de certaines instances, elles sont de plus en plus bafouées par l'Agence et nos rappels aux textes sont accueillis de façon mitigée, voire virulente. Cela ne peut plus durer : l'un des plus grands opérateurs publics de l'État se doit de respecter les textes en vigueur et la loi.

Obnubilée par la commande présidentielle "Cap 2030" de doublement des effectifs d'élèves de l'enseignement français à l'étranger, l'Agence abandonne progressivement ses valeurs, son réseau historique (établissements en gestion directe et conventionnés) et ses personnels. Comble de l'ironie, elle le fait en se consacrant au développement de sa propre concurrence, celle des établissements partenaires privés subventionnés par de l'argent public.

La FSU appelle solennellement à l'ouverture urgente des dossiers qui n'ont que trop attendu :

- paiement de toutes les indemnités statutaires pour les personnels détachés,
- réouverture des discussions sur une **réforme de l'avantage familial** : un enfant de professeur·e coûte autant à ses parents qu'un enfant d'un personnel de direction,
- refonte de l'indemnité spécifique de vie locale (ISVL / ICCVL),
- reprise des négociations pour les **personnels de droit local** : discussions salariales élaboration de grilles de rémunérations, avancement, revalorisation), prise en charge des frais de scolarité de leurs enfants qui peuvent atteindre 20 000 € par an, amélioration des conditions de travail,
- organisation du groupe de travail demandé depuis quasiment 5 ans pour l'aide à la mise en place des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des établissements,
- mise en place du plan de prévention des risques psycho-sociaux en associant les membres de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail.

La FSU demande aussi que l'AEFE s'implique activement :

- auprès du MEN pour mettre fin à la limitation à 6 ans de la durée des détachements à l'étranger, imposée depuis 2019. Les établissements en subissent les effets délétères : instabilité des équipes enseignantes, fragilisation de l'offre pédagogique, baisse du vivier des candidatures...
- auprès de son ministère de tutelle, le MEAE, pour obtenir un **budget à la hauteur des besoins** : alors que les effectifs croissent, près de 200 postes de détachés sont supprimés en 2025 et 2026.

La FSU appelle l'AEFE à changer de fonctionnement et de politique et à **revenir au cœur de ses missions et de ses obligations d'opérateur public**.